
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER PAR INTÉRIM DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ,
CONFORMÉMENT AU CODE MUNICIPAL, QUE :

**PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO # 633-2020 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION # 528-2012 AFIN
D'AUTORISER COMME FONDATION UNE DALLE DE BÉTON
POUR UN BÂTIMENT PRINCIPAL
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BÉATRIX**

Le conseil a adopté le projet de règlement # 633-2020 modifiant le règlement de construction # 528-2012 afin d'autoriser comme fondation une dalle de béton pour un bâtiment principal, lors de la séance tenue le 24 août 2020.

Qu'une assemblée publique de consultation sur ledit projet, se tiendra le 3 septembre 2020 à 19h00, à l'hôtel de ville au 861, rue de l'Église à Sainte-Béatrix.

Au cours de cette assemblée, le Maire, ou tout autre membre du Conseil désigné ou par une autre personne désignée par ce dernier, expliquera la modification, ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau municipal aux heures normales d'ouverture.

**DONNÉ À SAINTE-BÉATRIX CE VINGT-SIXIÈME JOUR DU MOIS
D'AOÛT DE L'AN DEUX MILLE VINGT (26.08.2020).**



Gérard Cossette
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Gérard Cossette, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la Municipalité de Sainte-Béatrix, certifie solennellement que j'ai publié l'avis public en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le vingt-sixième jour du mois d'août de l'an deux mille vingt (26.08.2020).

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 26^e jour du mois d'août de l'an deux mille vingt (26.08.2020).



Gérard Cossette
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim